@ 66 BIS - MENNESSON - 1904 2019_19438

Sujet: [INTERNET] Enquête publique Eoliennes Laurière **De :** Alexis Mennesson <mennessonalexis@hotmail.fr>

Date: Fri, 19 Apr 2019 19:38:18 +0000

Pour: "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" < pref-enquete-publique@haute-

vienne.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

propriétaire d'un logement sur la commune de Marsac (23210) j'ai appris très récemment le projet d'éoliennes sur la commune de Laurière auquel je réagis aujourd'hui avec indignation.

En effet, je veux joindre ma voix à l'opposition à ce projet ainsi qu'à ceux des communes avoisinantes.

Tout d'abord, je suis profondément surpris de ne prendre connaissance de ce projet qu'aujourd'hui alors qu'il est déjà bien avancé. Son impact sur notre environnement, sur nos vies et notre avenir est tellement important! Comment ne pas sensibiliser largement alors la population environnante? Il faudrait pourtant que chaque citoyen concerné de près ou de loin puisse réfléchir, raisonner et s'exprimer sur ce sujet et non pas se trouver devant le fait accompli. Cela soulève une question importante : quelle confiance pouvons nous espérer dans le traitement de ce projet par les grandes instances concernées (société privé, pouvoirs publics, mairie)?

Ensuite je voudrais recommander l'utilisation du principe de précaution. Dans le cas de ce projet, il parait tout à fait recommandé de prendre en considération les risques médicaux perçus, en attendant d'être prouvés, les risques écologiques et financiers et remettre ainsi un tel projet à plus tard, en attendant une maturité plus avancée.

Voici succinctement ce qu'on peut dire de ces risques, sans être non plus exhaustif: Risques médicaux :

Les éoliennes font craindre des troubles de la santé importants : cancers, troubles du sommeil, vertiges... Aujourd'hui l'académie de médecine minimise ces risques sans en apporter la preuve, mais reconnait toutefois de véritables traumatismes sonores et psychologiques qu'il convient de prendre en compte.

Risques financiers:

1/Aujourd'hui le financement de ces éoliennes est clairement soutenu par l'État qui, par l'intermédiaire des prélèvements auprès des citoyens, crée un encouragement artificiel à leur construction. Qu'en sera-t-il quand l'État cessera ce soutien? On peut déjà observer un fort ralentissement en Allemagne où l'État a arrêté ce financement. L'engouement se tasse, voire se tarit. Cela soulève une question sur l'intérêt des éoliennes : est il bien écologique ou plutôt financier? Il convient donc d'attendre de voir les effets et les conséquences dans ces pays comme l'Allemagne avant d'entreprendre chez nous ce projet.

2/ De plus, ce projet éolien est une entreprise colossale qui mobiliserait de très nombreux chantiers et causerait de très nombreux bouleversements locaux : routes, terrains, aqueducs... Peut on vraiment considérer que ce projet éolien vaut la peine de tels

bouleversements et investissements? Quand on connait l'efficacité très modérée de tels géants qui sont sensibles aux aléas du vents (d'ailleurs peu adaptés dans cette région), on peut se demander s'il est nécessaire de mener ce projet.

3/Enfin, on peut craindre une bascule de poids financier vers les collectivités locales et donc vers les citoyens pour les dernières phases de la vie des éoliennes. Par exemple, les 50 000 euros de provisions financières qui sont prévus pour le démantèlement des éoliennes ne concernent que la partie aérienne de l'éolienne. Or la partie enterrée est colossale et représente jusqu'à plusieurs milliers de tonnes de béton à évacuer pour rendre à la terre sa fonction. Le démantèlement de cette partie n'est pas évalué mais pourrait coûter dix fois plus cher alors que ni le propriétaire du terrain ni la commune ne pourrait y faire face. Peut on imaginer que l'État prendra cette partie en charge? Il convient donc d'attendre pour obtenir cette garantie.

Risques écologiques :

1/Le recyclage des composants des éoliennes est un véritable problème. Si les parties métalliques seront recyclés sans difficultés, il en sera tout autrement des autres matériaux composites ou non recyclables. Il ne faut pas bâtir aujourd'hui ce qu'on ne saura pas traiter plus tard. Nous en payons suffisamment les effets aujourd'hui avec des matériaux comme l'amiante. Pour ces raisons, il convient d'attendre une plus grande maturation du recyclage. 2/ La Haute-Vienne, comme la Creuse, sont deux départements qui bénéficient d'un environnement naturel riche, diversifié et préservé. Les projets éoliens sont de profonds perturbateurs de ces équilibres écologiques, ils bouleversent les écoulements d'eaux, les courants aériens, la vie de la faune (dont la plus visible est celle des oiseaux migrateurs ou encore des chauve-souris qui sont très nombreux dans l'environnement proche de nos communes), l'épanouissement floral et diminuent l'espace réservé aux champs, prés et forêts récemment pourtant diminuées dans le Limousin. Pour ces raisons qui sont des plus importantes et essentielles, il convient d'annuler ce projet.

Enfin, il faut prendre en compte l'impact visuel de ces éoliennes. Il faut imaginer ces géants, demain peut être au milieu de la nature limousine jusqu'ici préservée, défigurant ce trésor touristique rural que beaucoup viennent rechercher faisant alors craindre un désamour des touristes pour la région et un désespoir des habitants voyant leurs paysages défigurés et la valeur immobilière locale s'effondrer. Mais il faut également imaginer ce qui pourrait arriver, beaucoup plus tard, à l'heure des démantèlements, non effectués faute d'argent, les éoliennes rouillées et abandonnées au milieu de notre campagne limouisine.

C'est pourquoi, Madame, Monsieur, je vous prie de bien vouloir écouter notre voix et de prendre en considération notre responsabilité qui est de dire non à ce projet.

Je vous remercie et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations respectueuses.

Alexis Mennesson